



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Le fil des mobilités actives

13 janvier 2022

L'actualité de la semaine



Les priorités du Club pour 2022

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables a rendu public ses objectifs pour 2022, mardi 11 janvier, à l'occasion de sa conférence

de presse de rentrée. À l'ordre du jour : marche, filière vélo et propositions pour les élections 2022.

*«L'explosion du vélo en 2021 a mis en évidence **la complémentarité du vélo et de la marche**»* a rappelé Françoise Rossignol, la présidente du Club en ouverture de la conférence de presse : *«Les collectivités envisagent un aménagement différent de l'espace public : l'idée est de renverser la hiérarchie en mettant vélo et marche au sommet de la pyramide des déplacements, une place occupée aujourd'hui par la voiture (...). Les élus du club sont sensibles à cette redistribution de l'espace public»...*

[Lire la suite](#)

Plusieurs scénarios pour une filière-vélo

Sans dévoiler les conclusions de la mission parlementaire sur le vélo qu'il va remettre dans la deuxième quinzaine de janvier, le député Guillaume Gouffier-Cha, coprésident du Club des élus nationaux pour le vélo, en a confié des pistes lors de la conférence de presse du Club.

«Je présenterai deux ou trois scénarios dans ce rapport !», assure Guillaume Gouffier-Cha. Une des premières préconisations *«sera de reconnaître le vélo comme moyen de transport afin d'être pleinement intégré dans nos politiques transport et sortir d'une conception essentiellement tournée sur le loisir et le sport»*. Les éléments d'une filière sont bien là, mais si les acteurs économiques sont bien présents sur le territoire, ils le sont *«de manière éparse, ce qui justifie la construction d'une filière»*. Par ailleurs cette filière devra refléter le système vélo en rassemblant l'ensemble des acteurs économiques du vélo au-delà de l'industrie, a souligné le député, rappelant *«l'importance des infrastructures et de leur déploiement»*, mais aussi du tourisme à vélo *«qui rapporte plus de 4 milliards d'euros par an à la France»*, des services autour du vélo : *«réparation, maintenance, géolocalisation...»*, de la logistique...

Des pistes qui militent pour un plan vélo encore plus ambitieux défendu par le Club. À suivre.

Le vélo s'invite à Las Vegas

Deux entreprises françaises impliquées dans la mobilité active étaient présentes au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas du 5 au 8 janvier dernier : Wello et Valeo.

Le salon international consacré à l'innovation technologique et électronique grand

public a pu voir les innovations du vélo-cargo Wello, un triporteur électrique caréné, bardé de capteurs et équipé d'un toit photovoltaïque. L'entreprise, élue [Talent du vélo innovation 2022](#) était invitée par Plug and Play, un «accélérateur économique» de la Silicon Valley, pour des entreprises internationales émergentes.

Autre porte-drapeau national, l'industriel français Valeo a présenté le Smart e-bike system, nouvelle motorisation pour vélos à assistance électrique dévoilée à la mi-décembre 2020 (lire [Ville & Vélo n°91](#)), et dont la production de série est prévue pour le printemps prochain. Cette motorisation électrique pourrait apporter une pierre importante à construction de la filière économique du vélo.

En chiffres

34,4 millions d'euros

Le montant alloué pour le fonds dédié aux « cycles et engins de déplacement personnel non motorisés », s'élève à **34,4 M€**. [L'arrêté du 28 décembre dernier](#) entre dans le cadre des dispositions relatives à la responsabilité élargie du producteur (REP). Il modifie le [cahier des charges des éco-organismes](#) (en vigueur au 1er janvier) devant se déployer au second semestre, une fois les éco-organismes désignés par les pouvoirs publics. Les "fonds réparation" sont attendus au second semestre. Le principe fonctionnera sur la base du « coup de pouce », finançant partiellement chaque réparation, hors garantie.



Du côté de chez vous

Le département du Calvados lance une expérimentation de chaussée centrale à voie centrale banalisée (CVBD) sur deux tronçons de routes départementales (113 et 167), de 2 à 3 kilomètres chacun. Ces axes se situent en campagne, entre la Cambe et Monfréville (RD 113) et entre Pont-d'Ouille et Le Mesnil-Villement (RD 167). Le dispositif pourrait ensuite être élargi.

La ville de **Charenton-le-Pont (94)** a adopté un plan vélo 2022-2024 de 2,5 millions d'euros comprenant notamment 4,7 km de pistes cyclables et 7,6 km de double sens cyclables.

Plus que symbolique, le **Pont-Neuf, le plus ancien pont de Paris, va être équipé de bandes cyclables**. Cet aménagement compense la fermeture du boulevard du Palais dans le cadre de la sécurisation du Palais de justice pour le procès des attentats du 13 novembre 2015.

En bref

Mobiscol élabore un catalogue des aménagements possibles dans le cadre des plans de déplacements des établissements scolaires (PDES).

Mai à vélo ambitionne de porter à **3000 le nombre d'événements** organisés en 2022.

La première édition, en 2021, en avait compté 1578.

Le covélotage, pendant cycliste du covoiturage, pourrait-il entrer dans le langage courant ?

Pour l'instant il s'agit du souhait de l'entreprise Pony qui met en place des vélos électriques biplaces en location à **Grenoble et Angers** et souhaite étendre ce concept.

AGENDA

Du 18 janvier au 20 janvier

Congrès ATEC-ITS, beffroi de Montrouge (92).

[En savoir davantage](#) sur les conférences et l'exposition.

Jeudi 27 janvier, de 11h à 12h

Développer la marche en ville, de la stratégie à l'action,

une webconférence organisée par l'Association des professionnels en conseil climat (APCC). [Gratuit, sur inscription](#)

Jeudi 3 février, de 9h à 17h

Villes apaisées, nouveaux usages urbains, un colloque coorganisé par Rue de l'Avenir et le Cerema (avec la participation du Club). [Gratuit, sur inscription.](#)

Mardi 8 février à 14 h

L'articulation des services vélo sur un territoire, cinquième atelier du groupe de travail sur les services-vélo. Réservé aux adhérents du Club. [S'inscrire ici](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à adalouche@villes-cyclables.org
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)